

GARANTIE LIMITÉE LEADVISION ELEGANCE PREMIUM® TERRASSES
**GARANTIE RÉSIDENTIELLE LIMITÉE DE 25 ANS POUR
LES PLANCHES DE COMPOSITE.**

**GARANTIE RÉSIDENTIELLE LIMITÉE DE 10 ANS POUR
LES TUILES DE COMPOSITES**

**GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE DE 10 ANS POUR
LES PLANCHES DE COMPOSITE**

LA GARANTIE NE S'APPLIQUE QU'AUX PRODUITS VENDUS EN AMÉRIQUE DU NORD.

Cette garantie limitée peut être transférée par le propriétaire une (1) fois au cours des cinq (5) années suivant la date de l'achat initial par l'acheteur, à un acquéreur ultérieur de la propriété sur laquelle les produits ont été installés.

Cette garantie est donnée à l'acheteur, résidentiel ou commercial selon le cas. LEADVISION garantit à l'acheteur que, selon une utilisation dans des conditions normales d'un produit acheté d'un distributeur autorisé de produits LEADVISION: les produits ne fendront ni ne se fissureront, ne pourriront pas, ou ne seront pas sujets à des dommages structurels causés par des termites ou de la pourriture fongique lorsqu'ils sont installés au-dessus du sol, dans un usage résidentiel normal et lorsqu'ils sont installés et entretenus selon les directives du fabricant.

«Produits»: signifie les produits LEADVISION® ELEGANCE PREMIUM™ planche de composite achetés auprès d'un concessionnaire autorisé LEADVISION®.

«Propriétaire» désigne le propriétaire du bien immobilier au moment où les produits sont installés sur la propriété. Si vous achetez une nouvelle résidence et êtes la première personne à occuper la résidence, LEADVISION® considérera que vous êtes le propriétaire si les produits sont installés dans le cadre de la construction de cette résidence.

«Acheteur» désigne l'acheteur original lors de l'achat au détail des produits

«Acheteur Résidentiel» désigne un propriétaire d'une résidence unifamiliale

«Acheteur commercial» désigne tout acheteur autre qu'un propriétaire d'une résidence unifamiliale.

«Durée» signifie la période de vingt-cinq (25) ans (résidentiel) et dix (10) ans (Commercial) à partir de la date de l'achat initial, résidentiel ou commercial selon le cas.

Attaches: Cette garantie ne s'étend pas aux fixations qui ne sont pas fournis par LEADVISION. Cette garantie ne couvre pas la rouille. Pour de meilleurs résultats, utilisez uniquement des fixations de marque LEADVISION ou celles approuvées et répertoriées sur notre site Web, www.leadvisioninternational.com

Les fixations non apparentes LEADVISION sont spécifiquement conçues pour fournir des performances optimales lorsqu'elles sont utilisées avec les planches LEADVISION. L'utilisation d'autres types de fixations peut annuler la garantie LEADVISION s'il est déterminé que les défaillances des planches de terrasse sont dues à l'utilisation d'un type de fixations non approuvé.

Installation: Cette garantie ne couvre pas les coûts d'installation, l'enlèvement ou la réinstallation, y compris mais ne se limitant pas à la main-d'œuvre et au transport.

La seule obligation de LEADVISION est limitée au remplacement des produits, et LEADVISION n'aura aucune autre responsabilité ou obligation, sauf les dispositions expresses incluses dans les présentes. En aucun cas LEADVISION ne pourra être tenue responsable des dommages accessoires, particuliers ou indirects résultant de tout défaut des produits fournis, y compris mais ne se limitant pas aux dommages aux biens.

L'exclusion ou la limitation des dommages directs ou indirects de la garantie ne s'applique pas dans certains pays; le cas échéant, les limitations ci-dessus pourraient ne pas s'appliquer. Obtention de la couverture de garantie: Si l'acheteur découvre un défaut dans le produit pendant la durée du terme, l'acheteur doit, dans les trente (30) jours de la découverte du défaut allégué, mais au plus tard à la fin du terme, notifier LEADVISION par écrit, à l'adresse suivante. Immédiatement après avoir remarqué un défaut possible dans les produits, le propriétaire doit effectuer des réparations nécessaires temporaires à ses frais afin de protéger tous les biens qui pourraient en être affectés. Le propriétaire doit permettre à LEADVISION d'avoir accès à la propriété sur laquelle les produits sont installés pour inspecter le défaut allégué du produit. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un pays à pays.

LEADVISION INTERNATIONAL

Service des réclamations

80 chemin Richelieu, St-Mathias, Québec, Canada J3L 0L5

Email: service@leadvisioninternational.com

GARANTIE LIMITÉE LEADVISION ELEGANCE PREMIUM® TERRASSES
GARANTIE RÉSIDENTIELLE LIMITÉE DE 25 ANS
GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE DE 10 ANS

LA GARANTIE NE S'APPLIQUE QU'AUX PRODUITS VENDUS EN AMÉRIQUE DU NORD.

L'acheteur doit inclure dans cette notification la preuve d'achat et une déclaration expliquant le défaut et fournir la date à laquelle le produit a été installé. LEADVISION peut demander des informations complémentaires. Après avoir examiné toutes les informations, LEADVISION rendra une décision sur la validité d'une telle demande. Si LEADVISION détermine que la réclamation de l'acheteur est valable, LEADVISION pourra, à son choix, soit remplacer les produits défectueux ou rembourser la partie du prix d'achat payé par l'acheteur pour un tel défaut. Produits (non compris le coût de son installation initiale). Si un acheteur résidentiel fait une réclamation de garantie valide en vertu des présentes pendant les années onze (11) à vingt-cinq (25) suivant l'achat initial, le remboursement de l'acheteur sera calculé au prorata comme indiqué ci-dessous. Si LEADVISION choisit de fournir du matériel de remplacement, elle peut choisir de remplacer le pourcentage, coté sur la page suivante, de planches autrement conformes aux exigences pour une réclamation; Si LEADVISION choisit le remboursement du prix d'achat, il peut rembourser le pourcentage du prix d'achat, indiqué à la page suivante.

Garantie limitée de 25 ans de résistance aux taches:

Les produits sont également couverts par une Garantie limitée de 25 ans à la résistance aux taches. Les produits sont résistants à coloration permanente de produits alimentaires et de boissons comprenant la moutarde, le ketchup, la sauce barbecue, l'huile de canola, le thé, le café, le vin, le punch aux fruits et les sodas, en autant que ces substances sont rapidement retirés des produits en conformité avec les directives sur l'entretien et le nettoyage décrites dans les manuels d'instructions LEADVISION pour les produits et pourvu que les substances à l'origine de la tache ne soient pas frottées sur le produit et que le déversement n'a pas également été en contact avec un autre matériau, provoquant ainsi une réaction chimique. LEADVISION ne garantit pas que les produits sont résistants aux taches si de la nourriture ou des boissons renversées ou autrement appliquées et d'autres substances ne sont pas correctement et rapidement nettoyées comme prévu dans les instructions de nettoyage des manuels de LEADVISION. La garantie limitée ne couvre pas toute coloration ou dommages au Produit provoqués par des composés abrasifs de pH acide et basique, les moisissures ou le mildiou, le tabac y compris, mais sans s'y limiter, les brûlures de cigarettes, la cendre de cigarette, la cendre de cigare, les brûlures de cigares, la peinture ou la teinture, les solvants, la rouille métallique ou autre utilisation de terrasse résidentielle anormale, des éléments et des substances non alimentaires, y compris, mais sans s'y limiter, les biocides, les fongicides, les insectifuge ou insecticides, les fertilisants à plantes, les bactéricides, l'huile à moteur, les lotions de bronzage et les lotions solaires.

En ce qui concerne les réclamations au sujet de la Résistance aux taches: Si le propriétaire fait une réclamation relative à la garantie limitée de résistance aux taches, le propriétaire doit faire tout ce qui suit:

- (1) tenter de nettoyer rapidement la zone touchée de la surface des produits en utilisant les procédures de nettoyage décrites dans le manuel de LEADVISION.
- (2) Si, après avoir terminé la première étape (1) ci-dessus, la zone touchée demeure sensiblement visible, alors le propriétaire doit, à ses frais, appliquer un nettoyant professionnel à plate-forme (pont) sur la zone affectée à l'intérieur d'un délai d'une (1) semaine après le contact de l'aliment ou de la boisson sur la surface des produits.
- (3) Si, après avoir terminé les étapes 1 et 2 ci-dessus, la zone touchée demeure sensiblement insatisfaisante, le propriétaire peut faire une réclamation en vertu de la garantie limitée du présent document, à condition que cette demande soit faite dans les trente (30) jours suite au nettoyage professionnel.

GARANTIE LIMITÉE LEADVISION ELEGANCE PREMIUM® TERRASSES

GARANTIE RÉSIDENTIELLE LIMITÉE DE 25 ANS

GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE DE 10 ANS

LA GARANTIE NE S'APPLIQUE QU'AUX PRODUITS VENDUS EN AMÉRIQUE DU NORD.

Exclusions de la Garantie: LEADVISION ne garantit pas et n'est pas responsable, et aucune garantie implicite n'est réputée couvrir toute condition attribuable à: (1) une mauvaise installation de produits de LEADVISION et/ ou non-respect des directives d'installation du LEADVISION, y compris mais sans s'y limiter, un écartement incorrect.

- (2) L'utilisation de produits au-delà d'une utilisation normale, ou dans une application non recommandée par les consignes d'installation de LEADVISION et codes du bâtiment locaux.
- (3) Le mouvement, la distorsion, l'effondrement de la configuration du sol où s'appuie la structure sur laquelle les produits sont installés.
- (4) Tout événement naturel rendant complètement impossible le respect d'une obligation légale ou contractuelle (tels que les inondations, ouragan, tremblement de terre, foudre, etc.), état de l'environnement (comme la pollution de l'air, les moisissures, etc.), ou la coloration par des substances étrangères (tels que la saleté, la graisse, l'huile, etc.).
- (5) Les variations ou changements de couleur des produits.
- (6) L'altération normale due à l'exposition à la lumière du soleil, la météo et l'atmosphère qui peut causer des surfaces colorées, entre autres choses, l'effritement, l'écaillage, ou l'accumulation de saleté ou de taches.
- (7) Une mauvaise manipulation, le stockage, l'abus ou la négligence des produits par l'acheteur, la partie cessionnaire ou d'un tiers.
- (8) Les attaches non fournis par LEADVISION.
- (9) L'usure normale;
- (10) La coloration ou la décoloration due à des substances étrangères ne sont pas ouverts dans la « Garantie limitée de Résistance aux taches 2^e année », y compris, mais sans s'y limiter, la nourriture ou boissons non nettoyés rapidement et correctement, frottés dans les taches de nourriture, les taches provoquées par des interactions avec un autre élément, comme les meubles en métal, des taches non couvertes par cette garantie limitée ou faites par des produits chimiques trouvés dans les produits nettoyeurs non couverts sous cette garantie limitée.

Limitations: Exclusion de garanties: Sauf pour (1) LA Garantie expresse écrite contenue aux présentes et, (2) LA GARANTIE de résistance aux taches limitée 25 ans, LEADVISION NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE OU DES INDEMNITÉS, EXPLICITE OU IMPLICITE, DÉCOULANT DE LA LOI, DE LA TRANSACTION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER LA GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET LA GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, ET TOUTES CES AUTRES GARANTIES ET INDEMNITÉS SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES, ANNULÉES ET EXCLUES DE CETTE TRANSACTION POUR LA PÉRIODE DE GARANTIE ET AU-DELÀ DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.

Certains pays n'autorisent pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

GARANTIE LIMITÉE LEADVISION ELEGANCE PREMIUM® TERRASSES
GARANTIE RÉSIDENTIELLE LIMITÉE DE 25 ANS
GARANTIE COMMERCIALE LIMITEE DE 10 ANS

LA GARANTIE NE S'APPLIQUE QU'AUX PRODUITS VENDUS EN AMÉRIQUE DU NORD.

LIMITATION DES RECOURS ET EXCLUSION DE DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS

La RESPONSABILITÉ de LEADVISION EST LIMITÉE SEULEMENT ET EXCLUSIVEMENT AUX OBLIGATIONS EXPRESSEMENT DÉCRITES DANS LES PRÉSENTES, ET EN AUCUN CAS LEADVISION NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES ACCESSOIRES, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, OU TOUTE AUTRE DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FI COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER : PERTE DE BÉNÉFICES, PERTE DE VENTES, LA PERTE DE CLIENTÈLE, UTILISATION D'ARGENT, DÉPRÉCIATION DES MARCHANDISES OU D'ACTIFS OU ARRÊT DE TRAVAIL), PREVISIBLES OU NON, DÉCOULANT DE LA RUPTURE OU DE LA DÉFAILLANCE DE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, de VIOLATION DE CONTRAT, DE FRAUDE, DE DÉCLARATION TROMPEUSE, DE NÉGLIGENCE, DE STRICTE RESPONSABILITÉ DÉLICTEUELLE OU AUTRE, SAUF ET UNIQUEMENT SI CETTE LIMITATION EST SPÉCIFIQUEMENT EXCLUE PAR LA LOI APPLICABLE OBLIGATOIRE.

LA RESPONSABILITÉ DE LEADVISION À L'ÉGARD DES VICES DE PRODUITS NE PEUT EN AUCUN CAS DÉPASSER LE REMPLACEMENT DE CES PRODUITS OU LE REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT, TEL QUE DÉCRIT CI-DESSUS.

Certains pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peuvent ne pas se appliquer à vous.

Cette garantie vous donne des droits spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un pays à l'autre. Divers: Ce document est compris et destiné à être l'expression finale de l'accord des parties et est une déclaration complète et exclusive des termes et conditions à cet égard, remplaçant tous les accords et engagements antérieurs, oraux ou écrits, et toute autre communication entre les parties relative à l'objet de cet accord. Cette garantie ne peut être modifiée ou amendée sauf dans un document écrit signé par LEADVISION et l'acheteur ou le cessionnaire autorisé. Aucun agent, employé ou toute autre partie n'est autorisé à promettre ou énoncer toute autre garantie que celle faite dans cet accord et LEADVISION ne doit pas être lié par des déclarations autres que celles contenues dans le présent document.

Pour obtenir une copie de la version la plus récente de cette garantie limitée, visitez-nous en ligne à www.leadvisioninternational.com

LEADVISION ELEGANCE PREMIUM DECKING

- 25 - Ans Garantie résidentielle limitée
- 10 - Ans Garantie commerciale limitée
- 25 - Ans Garantie limitée contre les taches

| Année de réclamation | Portion du prix d'achat remboursé |
|----------------------|-----------------------------------|
| 0 à 10 | 100% |
| 11 à 13 | 80% |
| 14 à 16 | 60% |
| 17 à 19 | 40% |
| 20 à 22 | 20% |
| 23 à 25 | 0% |